



NIORT

I N F O R M A T I O N   A   L A   P R E S S E

## *Alerte météo neige jeudi 2 décembre 2010*

### *Point à 12h30*

En raison de l'alerte orange déclenchée ce jeudi 2 décembre sur notre département par Météo France, la Mairie a mobilisé les services municipaux dès ce matin 6 heures.

- **Accueil dans les écoles.** Dans l'attente d'une décision de la Préfecture pour une éventuelle fermeture des établissements demain vendredi 3 décembre, les enfants scolarisés dans les écoles communales niortaises ont été accueillis ce matin. Seuls les élèves dont les enseignants n'avaient pu se rendre à l'école ont été dès leur arrivée remis à leurs parents. Les restaurants scolaires ont également pu fonctionner avec le personnel municipal présent. La livraison des denrées a été assurée pour les repas scolaires de vendredi 3 décembre. En revanche, par mesure de sécurité pour les familles, il est demandé aux parents de venir chercher leurs enfants dès la fin de la classe à 16h30 pour ne pas prendre de risque inutile en fin de soirée.
- **Déplacements.** De nouvelles chutes de neige et des pluies verglaçantes étant attendues pour la fin de journée, il est recommandé de ne pas faire de déplacement superflu et de prendre toutes ses précautions en cas de déplacement à pied ou en véhicule motorisé.
- **Déneigement.** 130 agents municipaux ont été mobilisés et ont anticipé leur prise de service dès ce jeudi 6 heures. A l'aide des deux saleuses municipales et en lien avec le Conseil général qui intervient sur toutes les voiries départementales, les services municipaux ont entrepris de dégager les principaux axes et les accès aux services publics. Est prioritaire l'accès à l'hôpital et au SAMU. En revanche, les saleuses ne pouvant pas passer dans certaines rues en pente ou trop étroites, le déneigement est

assuré manuellement. A noter qu'il appartient à chaque riverain de dégager le trottoir devant son domicile ou son commerce.

- **Salage.** A noter que les services municipaux avaient pu se réapprovisionner en quantité de sel suffisante pour ne pas connaître de rupture de stock observée au niveau départemental l'an passé. Le dosage en sel a été réduit pour être le plus approprié dans une démarche de préservation de l'environnement (eaux de ruissellement et espaces verts).
- **Accueil des sans-abri.** Depuis l'activation du niveau 2 du plan Grand froid vendredi 26 novembre par la Préfecture, la salle d'accueil de la Maison communale de solidarité place du Port a été réquisitionnée, en complément du Foyer d'accueil d'urgence de l'avenue Saint-Jean-d'Angély, qui arrive à saturation. C'est le 115, le Samu social qui oriente tous les appels vers les accueils d'urgence disponibles. Le dispositif est le suivant :

#### ***Soirée et nuit***

- le public identifié par le 115 peut se présenter à partir de 17h30 au Foyer d'accueil d'urgence avenue St Jean-D'Y.
- un repas est servi sur place de 18h30 à 19h15
- la salle de la Maison communale de la solidarité place du Port qui comprend 17 places ouvre tous les soirs de 20h à 8 h le lendemain, avec les bénévoles de la Croix-Rouge.

#### ***Accueil de jour***

- Un accueil de jour a été mis en place depuis le 1<sup>er</sup> décembre en raison du niveau 2 du plan Grand froid : du lundi au dimanche de 9h30 à 13h et de 14h à 16h45.
- En cas de niveau 1 du plan Grand Froid, cet accueil sera ouvert jusqu'au 28 février du lundi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 16h45.